

QUI ÉTAIENT LES DE THOU ?

— Politiques, intellectuels, religieux, magistrats...
Découvrez la famille de Thou, dont l'histoire est liée à celle de notre Ville.

DE LA VILLE DE THOU À CELLE DE VILLEBON-SUR-YVETTE

Originaire de Thou, petite ville du Loiret près de Montargis, Sylvestre de Thou, seigneur du Bignon est le premier homme connu de cette famille. Quatre générations plus tard en 1474, Jacques de Thou, avocat de la Cour des Aides du Parlement de Paris depuis 1472, nommé bailli de Palaiseau, devient seigneur de Villebon.

Son fils, Augustin de Thou, seigneur de Bonneuil (sur Marne), est nommé Président au Parlement de Paris, puis seigneur de Villebon en 1512. Lors du règne de François 1^{er}, il fait abattre le château médiéval de Villebon et construire une galerie et trois pavillons Renaissance. L'un d'entre eux est toujours visible aujourd'hui et constitue l'entrée actuelle du collège-lycée de l'Île-de-France.



ZOOM SUR LA PLACE NICOLAS-DE-THOU

« Nicolas de Thou, né à Paris en 1528 et mort à Villebon-sur-Yvette le 5 novembre 1598, fut un membre éminent du clergé français, évêque de Chartres de 1573 à sa mort. Il célébra en 1594 le sacre du roi Henri IV en la cathédrale Notre-Dame de Chartres.

C'est en 2003 après le décès de Gérard Nevers, Maire de Villebon, que le Conseil municipal décide du changement de nom des places : le parvis de la Mairie se nomme place Gérard-Nevers et la place devant l'église se nomme place Nicolas-de-Thou, (anciennement respectivement place Nicolas-de-Thou et place de la Demi-Lune). »

Extrait du livre « Villebon-sur-Yvette, Histoire de nos quartiers » p.29

NOTRE histoire



Nicolas de Thou.
Evesque de Chartres.

Nicolas de Thou. Estampe
du graveur Léonard Gaultier
(bibliothèque en ligne Gallica)

NICOLAS DE THOU, UNE FIGURE MAJEURE

En 1520, Augustin épouse Claude de Marle, qui lui donne... 21 enfants, dont Nicolas né en 1528. Ce dernier entre au service du chapitre de la cathédrale Notre-Dame de Paris et est promu chanoine en 1563. En tant que seigneur de Villebon, il obtient du roi Charles IX l'établissement à Villebon d'un marché tous les jeudis et de deux foires : l'une lors de la Saint Côme le 27 septembre et l'autre le 12 novembre. Le pape Grégoire XIII le nomme évêque de Chartres le 8 avril 1573.

L'ouvrage « Villebon-sur-Yvette, Notre Histoire » de Marius Denigot nous apprend qu'en 1577 « il se voit octroyer lettres patentes du roi de haute, moyenne et basse justice dans les lieux de Villebon, la Plesse, Villefeu, les grandes et petites Roches, les Casseaux, avec faculté d'y établir des officiers pour l'exercice de la justice...».

En 1587, il entame la construction d'une chapelle qu'il place sous la protection des Saints Côme et Damien. Le 27 février 1594 à Chartres, Nicolas de Thou reçoit Henri de Bourbon, roi de Navarre, et lui donne l'onction lui permettant de devenir le roi de France Henri IV.

Mais pourquoi sacrer le roi à Chartres et non pas à Reims comme le voulait la tradition ? La ville de Reims se trouvait alors entre les mains des Ligueurs, un parti prônant la défense de la religion catholique contre le protestantisme, qui menaçaient d'envahir la cathédrale en cas de sacre dans la Ville !

Nicolas de Thou s'éteint dans son château de Villebon le 5 novembre 1598. Jacques-Auguste de Thou, son neveu et seigneur de Villebon, met ensuite de l'ordre dans les titres de seigneurie et rachète en 1601 la moitié des terres de Villebon à Jacques Saquin. Il doit faire face à l'incendie inexpliqué de la partie centrale du château de Villebon en 1611. Ce grand historien, homme politique avisé proche d'Henri III puis d'Henri IV, meurt à Paris en 1617. André I^{er} Potier de Novion, achète le château de Villebon aux héritiers mineurs de Jacques-Auguste de Thou, le 22 novembre 1626.